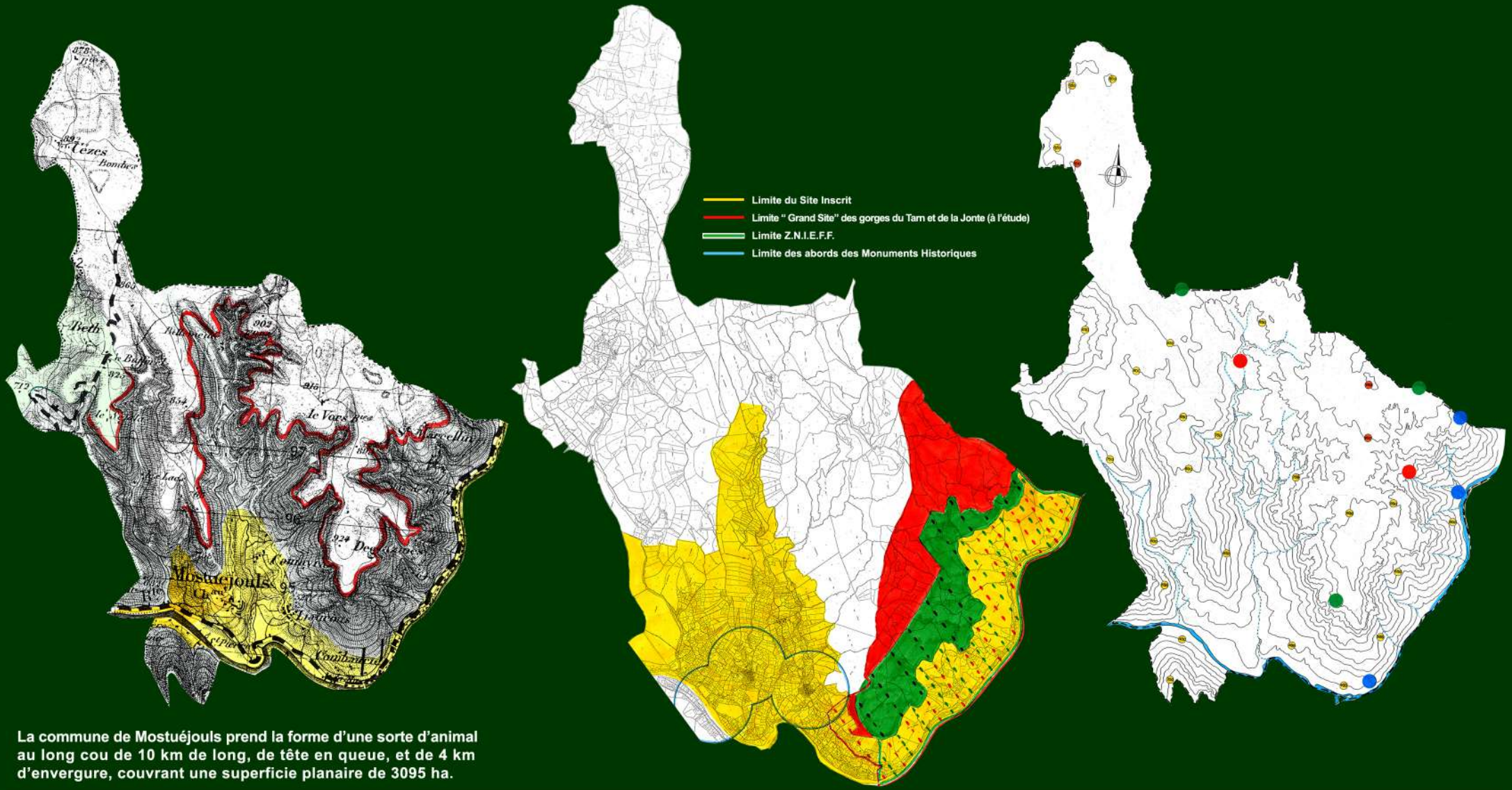


PATRIMOINE NATUREL



La commune de Mostuéjols prend la forme d'une sorte d'animal au long cou de 10 km de long, de tête en queue, et de 4 km d'envergure, couvrant une superficie planaire de 3095 ha.

La structure du paysage se lit en 5 zones successives :

- 1 - la zone des plateaux à faible relief sur laquelle s'étendent les parcours de troupeaux, à une altitude de 750 à 950 m.
 - 2 - les corniches et falaises dolomitiques qui marquent l'arrêt brutal du plateau. Selon l'aridité de la pente, on y trouve les principaux espaces boisés. C'est au milieu de ces corniches et falaises que s'inscrivent les deux admirables sites d'Eglazines et de Saint-Marcellin.
 - 3 - les coteaux situés au pied des falaises sur lesquels s'étagent vignes, vergers et jardins. Ce sont sur ces coteaux bien alimentés en sources que s'élèvent les villages de Mostuéjols, Liaucous, et Comayras.
 - 4 - le Ségala, territoire géologiquement à part qui forme la limite du causse de Sauveterre et des terres du Lévezou, à l'Ouest.
 - 5 - le fond de la vallée, avec ses cultures, maraîchages, et l'industrie touristique omniprésente.
- Le Tarn y coule ses eaux limpides aux reflets vert émeraude.

La carte ci-dessus résume les diverses ZONES de PROTECTION dont bénéficie Mostuéjols :

- Présence au sein du Parc Naturel Régional des Grands Causses auquel la Commune est associée
- SITE INSCRIT (loi de 1930) protégeant l'ensemble formé par les villages de Mostuéjols et de Liaucous (SI le 25 août 1975)
- PROTECTION au titre des Monuments Historiques (loi de 1913) avec leurs abords (cercle de 1 km de diamètre) :
 - Eglise St Pierre - Notre Dame des Champs - MHC le 22 septembre 1930
 - Eglise de Liaucous - MHC le 26 septembre 1930
 - Château de Mostuéjols - MHI le 23 juin 1982
 - Peintures murales du château - MHC le 2 décembre 1954
- PROTECTION au titre du Site Classé des Gorges du Tarn (SC le 29 mars 2002) avec projet de Grand Site
- Zones Naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) :
 - 3 zones :
 - 1 - Cirque de St Marcellin - zone 1
 - 2 - Gorge du Tarn (Gorges supérieures) - zone 2
 - 3 - Corniches occidentales du Causse Noir - zone 1

Cette carte, figurant le relief et l'hydrographie de la commune, répertorie aussi divers sites naturels d'exception mentionnés par Louis Balsan :

- 3 résurgences de sources : celles du Mas de Lafon, de Saint Peyre et de la Muse
- 2 grottes : la Machère et Saint Marcellin
- 3 avens : les avens de Courrinos, de Liaucous et de la Peyrine

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE, FLORISTIQUE (Z.N.I.E.F.F.) - GORGES DU TARN (GORGES SUPERIEURES)

Région administrative	N° Régional	Type de zone	N° SFF	Année description	01/01/86	Altitude mini:	400
73 - MIDI-PYRENEES	09150000	2	730011172	Année mise à jour	01/01/86	Altitude maxi:	1000
						Surface (ha):	9488

Localisation: AVEYRON 12160 MOSTUEJOLS

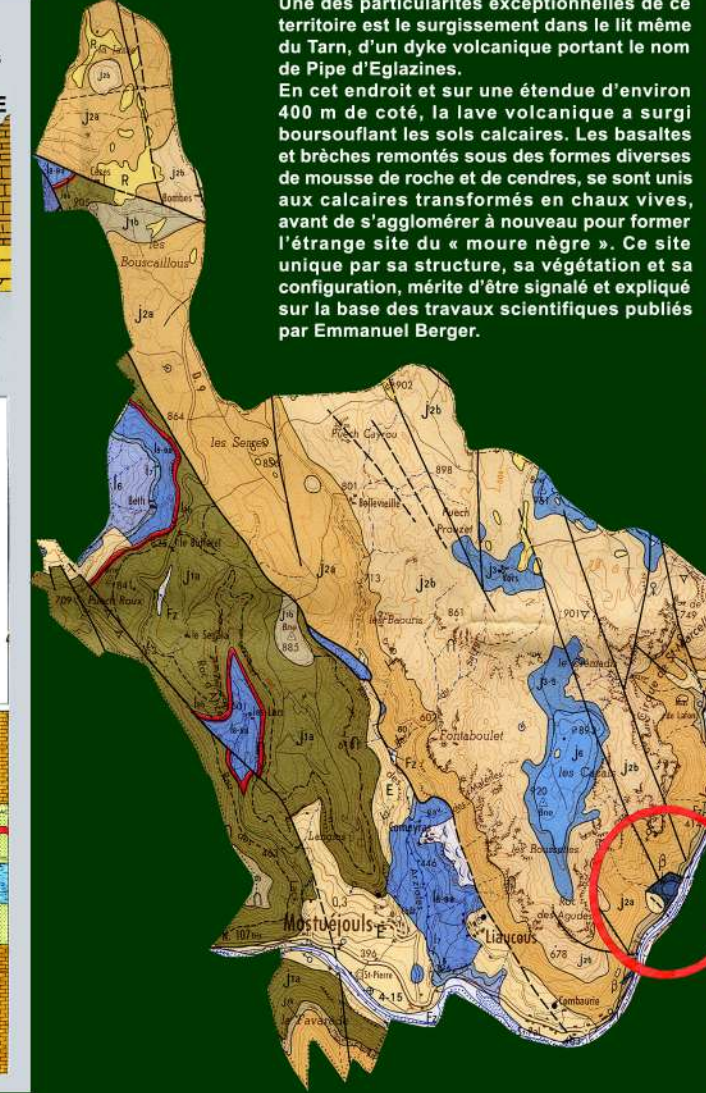
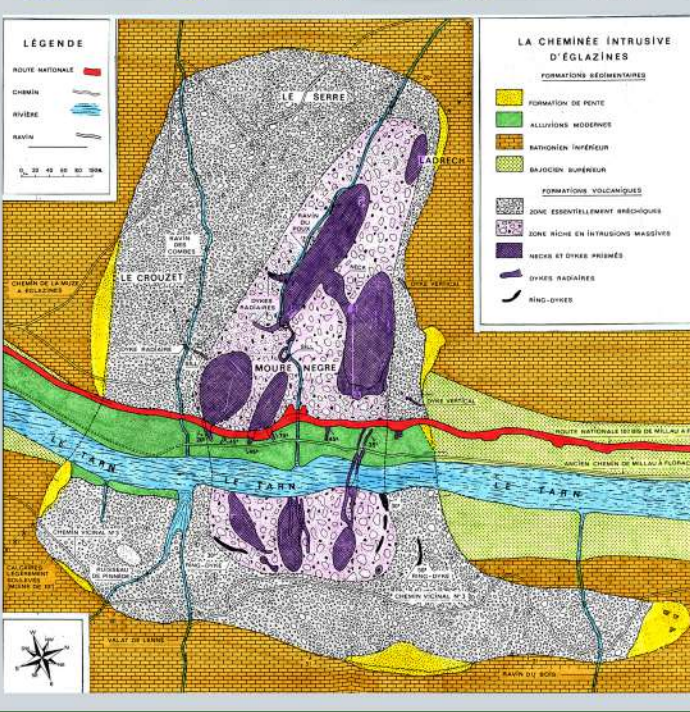
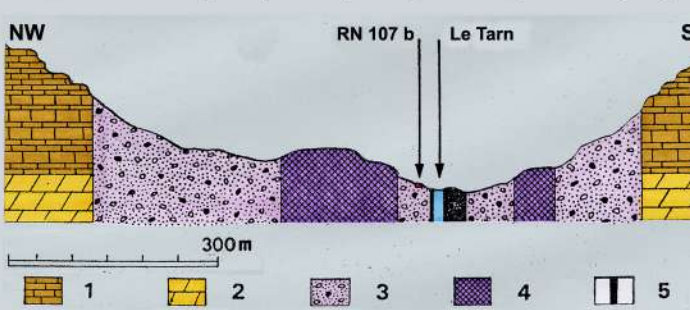
Commentaire général: Très grand intérêt faunistique notamment mammalogique: réintroduction du Castor dans la Haute vallée du Tarn (68), indices de présence du Castor jusqu'à Millau en 1981, à peu près confiné le Tarn jusqu'à Le Rostol (fin 1248), introduction du Mouflon dans les gorges jusqu'à Peyreleau et Mostuéjols (environ 200 individus); présence de la Loustie à Aguessac. Intérêt ornithologique: nombreux oiseaux rupicaux et méditerranéens, colonie de Vieillot's faucon tertiaire. Intérêt herpéologique: Létaud, scelle, Intérêt floristique exceptionnel: très grande richesse et diversité (plus de 1000 espèces), nombreuses espèces rares et / ou endémiques. Intérêt paysager et touristique: site prestigieux de valeur internationale. Intérêt géomorphologique et spéléologique: un des plus profonds canyons de France, nombreux avens, cirques, falaises, cascades.



Photos de Brigitte JULIEN



Coupe (perpendiculaire à la vallée du Tarn) du pipe d'Eglazines :



Une des particularités exceptionnelles de ce territoire est le surgissement dans le lit même du Tarn, d'un dyke volcanique portant le nom de Pipe d'Eglazines. En cet endroit et sur une étendue d'environ 400 m de côté, la lave volcanique a surgi boursoufflant les sols calcaires. Les basaltes et brèches remontés sous des formes diverses de mousse de roche et de cendres, se sont unis aux calcaires transformés en chaux vives, avant de s'agglomérer à nouveau pour former l'étrange site du « moure nègre ». Ce site unique par sa structure, sa végétation et sa configuration, mérite d'être signalé et expliqué sur la base des travaux scientifiques publiés par Emmanuel Berger.

« Il est convenu de considérer que l'appellation Grands Causses est attribuée aux Causses de Sauveterre, Méjean, Noir et Larzac qui constituent un des plus grand ensemble karstique de l'Europe occidentale. C'est un massif de calcaire de 600 à 1250 mètres d'altitude du jurassique moyen et supérieur. Ces sédiments ont été accumulés par une mer chaude du haut fond « occitan » il y a 150 millions d'années. Ensuite commence le long et acharné travail de l'érosion accentué par le fort soulèvement (500 à 1000 m) d'il y a quelques millions d'années. Des cicatrices profondes s'ouvrent à l'évidence mais aussi sournouement, secrètement. Les plateaux érigent leurs ruiniformes des citées pétrifiées de Montpellier le Vieux, St Pierre des Tripiers, Roquesaltes... encerclées de dépressions fertilisées par les argiles de décalcification. Les canyons abrupts des Gorges du Tarn, de la Jonte... vont les identifier comme les fossés de places fortes, en corniche remparts. En souterrain juste sous les dolines, les avens se sont creusés, l'aven Armand..., puis les grottes... entrouvrant encore un réseau labyrinthique de rivières souterraines qui jaillissent capricieuses aux pieds monts. L'eau circule très vite et sans filtre dans ces veines secrètes, elle s'y stocke aussi en grande quantité constituant ainsi de précieuses mais fragiles réserves. La protection de cette ressource en eau constitue une des actions majeures inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses. Extraits du dossier du projet d'inscription des Grands Causses au Patrimoine mondial de l'Unesco. 1999

La carte géologique de la commune fait apparaître la structure générale des sols de la commune formée pour l'essentiel de calcaire formant l'extrémité Sud-ouest du Sauveterre :

- calcaires dolomisés sur le Barthoum
- dolomies et calcaires du Bathemien formant l'assiette du plateau
- calcaires durs ou Barthomien inférieur
- marnes feuilletées ou Toarcien sous Liaucous et Comayras

